



2012

**CONFÉRENCE DES TRAVAILLEUSES
ET TRAVAILLEURS AMBULANCIERS
(CACO)**

le 24 au 25 septembre

Valhalla Inn, Thunder Bay

1 rue Valhalla, P7E 6J1

FRAIS D'INSCRIPTION :

Membres affiliés : 225,00 \$

Membres non affiliés : 325,00 \$

Frais d'inscription tardive :

(par personne déléguée – après le 7 sept) 50,00 \$

**Toutes les réservations d'hôtels doivent
s'effectuer avec W.E. Travel au 1-888-676-7747**

139,00 \$ + taxes

Date coupée le 6 septembre, 2012

CASO

COMITÉ D'AMBULANCIERS DU
SCFP ONTARIO



Prix pour contribution exemplaire de 2012

Reconnaissons un des nôtres pour recevoir le troisième prix annuel pour contribution exemplaire dans les services d'urgence (2012)

Connaissez-vous un membre des services d'urgence du SCFP qui va au-delà de ses responsabilités tous les jours au travail et qui collabore dans le développement de sa communauté et de son syndicat?

Oui... alors nommez-le pour le reconnaître au troisième prix annuel pour contribution exemplaire dans les services d'urgence (2012).

Ce prix est une initiative conjointe entre le Comité d'ambulanciers du SCFP Ontario (CASO) et le SCFP Ontario.

Coordonnées du récipiendaire

Non : Prénom et nom de famille	
Numéro de section locale	
Adresse à domicile	
Ville	
Code postal	
Numéro de téléphone	
Adresse courriel	
Employeur	
Poste/titre au travail	
Années de service	

Nommer un membre des services d'urgence du SCFP est facile.

En plus de nous envoyer les coordonnées, expériences de travail et titres de compétences du candidat, les candidats sont encouragés à utiliser les critères fournis ci-dessous pour vous guider à rédiger une lettre d'une page qui nous informe comment le candidat montre du leadership dans son milieu de travail, son syndicat et la communauté.

- Quel est l'impact de l'action décisive au travail de votre candidat?
- Comment est-ce qu'autrui est influencé par les apports positifs de votre candidat?
- Comment est-ce que votre candidat s'est distingué au milieu de travail?
- Comment est-ce que votre candidat démontre son engagement au développement syndical et communautaire?

Les candidatures peuvent être envoyées par courriel à caco@members.cupe.ca avant le 20 juillet 2012. Nous vous invitons à nous envoyer des photos.

Proposant

Nom : Prénom et nom de famille	
Numéro de section locale	
Numéro de téléphone	
Adresse courriel	

Date limite pour les candidatures : Le 20 juillet, 2012

CONFÉRENCE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS AMBULANCIERS (CACO)

Le 24 au 25 septembre, 2012

Valhalla Inn, Thunder Bay

INSCRIPTION

NOM	EMAIL	NO. DE TÉLÉPHONE

Frais d'inscription:

MEMBRE AFFILIÉS	225,00 \$ X	=	_____ \$
MEMBRES NON AFFILIÉS	325,00 \$ X	=	_____ \$
Derniers Frais (après le 7 sept)	50,00 \$ X	=	_____ \$
TOTAL			_____ \$

REMARQUE: les frais supplémentaires de 100,00 \$ pour les membres non affiliés seraient appliqués au premier paiement de la capitation si une section locale se joint à la Division de l'Ontario dans les trois mois suivant la conférence.

Veuillez faire le chèque à l'ordre du « SCFP-ONTARIO » et l'envoyer avec le formulaire inscription à :

CONFÉRENCE DE CACO DU SCFP-ONTARIO
SCFP-Ontario, 80, rue Commerce Valley, bureau 1
Markham (ONTARIO) L3T 0B2
Téléphone : 905-739-9739 Télécopieur : 905-739-9740

SECRÉTAIRE :	No. de la section locale
ADRESSE:	
	code postal
Courriel:	
Téléphone :	<i>Signature:</i>

DIRECTIVES POUR OBTENIR UNE AIDE PERMETTANT AUX SECTIONS LOCALES D'ASSISTER AUX CONFÉRENCES SECTORIELLES

CRITÈRES

Afin d'être considérée pour recevoir une aide, la section locale doit entrer dans une des quatre catégories suivantes :

1. Être une petite section locale du secteur qui compte moins de 100 membres.
2. Être une section locale du Nord située au nord de la rivière des Français ou à plus de 500 kilomètres du lieu de l'événement.
3. Être une section locale nouvellement formée qui négocie présentement sa première convention collective.
4. Être une section locale qui a été en grève ou en lock-out au cours de l'année précédente menant à la conférence.

Afin qu'une section locale soit considérée pour recevoir une aide, elle doit répondre aux exigences suivantes :

1. À l'exception des sections locales qui négocient une première convention collective, la section locale doit être à jour quant à ses paiements de la capitation au SCFP-Ontario.
2. Aux fins de cette exigence, à jour signifie ne pas être plus de trois mois en arrérages au moment où la subvention pour la conférence est octroyée.
3. La section locale doit démontrer une incapacité de payer.

DÉMONTRER L'INCAPACITÉ DE PAYER

L'incapacité de payer d'une section locale sera déterminée selon les liquidités dépassant 10 fois le montant pour l'envoi d'une personne déléguée à la conférence en question. Par exemple, s'il est déterminé que le coût pour l'envoi d'une personne déléguée est de 1 000,00 \$, la section locale doit avoir moins de 10 000,00 \$ à sa disposition en argent. Le processus qui suit sera appliqué :

1. Une fois le formulaire de demande reçu, la secrétaire-trésorière déterminera le coût pour la participation de la section locale basé sur la réalité de la journée de ses personnes déléguées (emplacement, salaires, hébergement et frais d'inscription).
2. La section locale devra démontrer une incapacité de payer en soumettant à la secrétaire-trésorière un rapport des syndics de la section locale récent et approuvé. La section locale devra également envoyer une copie de son relevé bancaire qui identifiera les liquidités.
3. Le mobilier de bureau, les équipements et la propriété ne seront pas considérés aux fins de détermination des biens.
4. Des circonstances particulières, comme un arbitrage ou une campagne pour éviter la grève en cours, seront considérées dans la détermination de l'incapacité de payer de la section locale.

DEMANDE

Afin qu'une section locale soit considérée pour recevoir une aide pour assister à un événement, un formulaire de demande doit être rempli et envoyé à la secrétaire-trésorière avant la date limite précisée sur le formulaire de demande d'aide. Un tel formulaire ainsi que les directives seront envoyés par la poste avec l'avis de convocation à la conférence.

AIDE FINANCIÈRE

L'aide aux sections locales doit être incluse dans le budget de la conférence en utilisant les revenus de la conférence. L'aide doit être limitée à ce qui suit :

1. L'aide sera normalement limitée à une personne membre par section locale. L'aide ne sera pas disponible si la section locale envoie autrement une personne déléguée.
2. Il n'y aura pas de frais d'inscription pour assister à l'événement et une telle personne déléguée aura tous les droits et privilèges conformément aux règlements du secteur.
3. Le voyage aller-retour sera payé en cas de voyage en avion ou en train et on remboursera le kilométrage en cas de voyage en automobile. La décision sera fondée sur le moyen de transport le plus économique et le plus raisonnable.
4. Lorsque possible et lorsqu'une conférence a des chambres gratuites inutilisées, l'hébergement peut également être fourni.

SECTIONS LOCALES NOUVELLEMENT FORMÉES

Du soutien additionnel peut être offert en reconnaissance des sections locales nouvellement formées qui n'ont pas de convention collective et au sein desquelles aucune cotisation syndicale n'est perçue. Un tel soutien doit être considéré au moment de la planification du budget de la conférence.



**Demande de soutien
d'une section locale
pour une participation
à la Conférence du CACO**

N° de la section locale : _____

Nom de la personne déléguée qui assistera à l'événement : _____

Personne-ressource pour la section locale : _____

Adresse de courrier électronique : _____

Numéro de téléphone pour rejoindre la personne le jour : _____

Nombre de membres au sein de la section locale : _____

Est-ce que la section locale négocie présentement une première convention collective?

OUI NON

Est-ce que la section locale a été en grève ou en lock-out au cours de la dernière année?

OUI NON

Moyen de transport : Avion Train Voiture

Veuillez joindre les documents suivants (***ne s'applique pas aux sections locales nouvellement formées qui négocient une première convention collective***) :

1. Récent rapport des syndics approuvé
2. Copie du relevé bancaire à jour

VEUILLEZ FAIRE PARVENIR LE TOUT AVANT LE 7 SEPTEMBRE À :

Candace Rennick, secrétaire-trésorière

SCFP-Ontario

80, rue Commerce Valley E., bureau 1

Markham (ONTARIO) L3T 0B2



Conférence du CACO FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACCÈS AUX SERVICES

(Faire des copies de ce formulaire et le distribuer à **chacun** des délégués)

N° de section locale _____

(En lettres moulées)

Nom du délégué : _____

Adresse : _____

Code postal

Téléphone : (maison) _____

(bureau) _____

Email : _____

Cocher le ou les services attendus : (Tous les services seront fournis par SCFP-Ontario) :

Guide/aide personnelle

Je fournirai mes propres

Un est exigé

Interprétation en langage des signes

Accès pour fauteuil roulant

Aide à l'inscription

Aide en cas d'évacuation

Communication Alternative

Traduction française

Sous-titrage en temps réel

Média de remplacement

Gros caractères (Corps _____)

**J'ai besoin de matériaux à l'avance
(afin d'adapter à une incapacité)**

Format électronique

Allergies importantes (Spécifiez)

Aurez-vous besoin d'autres aménagements ?

Si vous désirez obtenir d'autres services, inscrivez-le ici

Compléter et retourner ce formulaire avant le **7 SEPTEMBRE** à :
Demande d'accès du SCFP-Ontario
80, rue Commerce Valley E., bureau 1
Markham, Ontario L3T 0B2
905-739-9739 ou Télécopieur : 905-739-9740

Tout(e) délégué(e) ayant l'amener un ou des enfant(s) au congrès doit remplir un **formulaire par enfant à inscrire**. (On peut photocopier des exemplaires additionnels).

Fonction: _____

INSCRIPTION (en caractères d'imprimerie)

Nom de l'enfant	Âge	Problèmes médicaue, allergies ou soins spéciaux

CONSENTEMENT

Je, _____ (parent/gardien(ne)), permet par les présentes à mon enfant ci-dessus inscrit de participer aux activités de loisirs et de recreation offertes sur place par le personnel formé de la garderie du congrès ci-dessus nommé.

DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ

Je, _____ ((parent/gardien(ne)), degage par les présentes le SCFP Ontario de toute reclamation en dommages pour la sécurité ou la santé de mon enfant ci-dessus inscrit, quelle qu'en soit la cause, pendant sa participation à l'une ou l'autre des activités de la garderie du congrès ci-dessus nommé.

Signé: _____ Date: _____

Parent/gardien(ne) : _____

Adresse : _____

_____ Code postal _____

Téléphone (residence) _____ (travail) _____ Section locale _____

Signature d'un témoin: _____ Date: _____

Nom du témoin: _____

Veuillez remplir et retourner le formulaire ci-dessus
UN MOIS AVANT LE 7 SEPTEMBRE 2012
SCFP Ontario
80, rue Commerce Valley E., bureau 1
Markham, Ontario L3T 0B2
Téléphone: 905-739-9739 ou Télécopieur: 905-739-9740